

PREPA Avenir

PLATEFORME MULTISECTORIELLE DE DÉCOUVERTE DES MÉTIERS ET DE VALIDATION DU PROJET PROFESSIONNEL – AGGLOMERATION NANTAISE

Durée, rythme et date

Parcours individualisé déterminé par le positionnement (en fonction de vos acquis et de vos besoins)

- Nombre d'heures en centre de formation : de 147 à 357 h
- Nombre d'heures en stage entreprise : de 70 à 210 h
- 1 à 3 périodes de stage selon les besoins et la durée du parcours

Lieu(x) des sessions

Entrée échelonnées et sorties permanentes

· SAINT-HERBLAIN :

319 route de Vannes - 44800 Saint-Herblain

· ST SEBASTIEN SUR LOIRE :

48 Boulevard des Pas Enchantés - 44230 Saint-Sébastien-sur-Loire

· NANTES :

28 Boulevard Victor Hugo - 44200 Nantes

Public concerné

- Être demandeur d'emploi pas ou peu qualifié (inférieur ou égal au niveau 4).
- Être placé sous-main de justice dont le projet professionnel est validé et être autorisé à suivre une formation.
- Les jeunes sont majoritairement concernés par ce type de formation

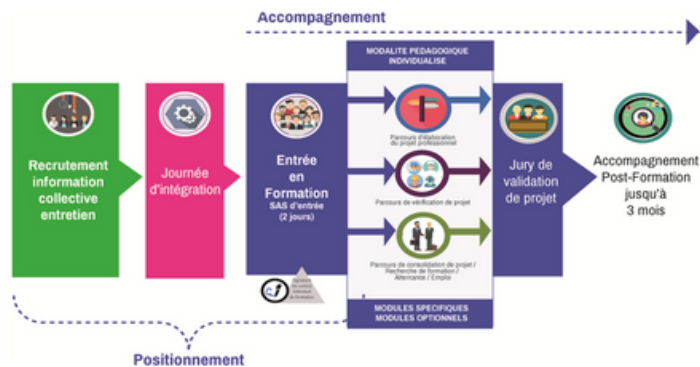
€ Coût de la formation

- Financée par la Région des Pays de la Loire
- Aucune participation financière aux frais pédagogiques ne sera demandée aux stagiaires
- Une rémunération est possible selon la législation en vigueur.



Objectifs

- Construire et valider votre projet professionnel réaliste via la connaissance de soi, la remise à niveau contextualisée, la découverte de différents secteurs et métiers et des formations afférentes, avec l'objectif d'élargir les choix professionnels
- Définir votre plan d'actions permettant d'y arriver et enclencher sa réalisation



Programme

Phase de recrutement / Journée d'accueil / SAS d'entrée de 2 jours

Unité de formation 1 : Définir son ou ses projet(s) professionnel(s)

- S'approprier la méthodologie de projet
- Apprendre à définir des actions réalistes et réalisables pour atteindre ses objectifs

Unité de formation 2 : Se connaître

- Définir les notions de compétences : savoirs, savoir-être
- Identifier ses compétences techniques, comportementales et transverses transférables
- Définir ses atouts personnels et ses marges d'amélioration
- Faire le point sur ses motivations, ses intérêts, ses besoins et ses valeurs personnelles

Unité de formation 3 : Explorer les métiers et le marché

- Explorer de nouveaux secteurs et métiers et élargir ses perspectives
- Comparer les attendus d'un métier à ses caractéristiques personnelles et ses compétences professionnelles et prioriser les pistes explorées et les argumenter

Unité de formation 4 : Compétences socle

- Compétences numériques, Communication, Mathématique...

Unité de formation 5 : Se préparer à rencontrer un professionnel

- Comprendre, s'approprier et développer ses savoir-être professionnel
- Connaître les différents contrats de travail et aide à l'embauche
- Réaliser un CV, une lettre de motivation adaptés aux postes visés
- Connaître les techniques de prospection téléphoniques et physiques
- Préparer une enquête métier ou un entretien-conseil
- Cibler les entreprises de son bassin d'emploi
- Valoriser et optimiser son image et adopter une posture professionnelle adaptée
- Connaître et utiliser les outils numériques au service de sa recherche d'emploi
- Préparer son argumentaire et s'entraîner aux entretiens



PREPA AVENIR

PLATEFORME MULTISECTORIELLE DE DÉCOUVERTE DES MÉTIERS ET DE VALIDATION DU PROJET PROFESSIONNEL – AGGLOMERATION NANTAISE

Pré-requis

- Etre volontaire et motivé pour s'inscrire dans un parcours de formation visant à terme l'insertion professionnelle,
- Avoir une maîtrise suffisante de la langue française pour suivre la formation (niveau requis DELF A2 écrit et oral),
- Avoir un état de santé stabilisé ou bénéficiant d'une prise en charge ou d'une compensation,
- Avoir levé les freins à l'entrée en formation (logement, garde d'enfant, transport, etc.).

Moyens pédagogiques

- **Acteurs de l'accompagnement** : 1 formateur référent, 1 référent TH, 1 intervenant social, 1 psychologue, 1 chargé de relation entreprises.
- **Equipement** : Centre de ressources informatisé, Poste informatique avec accès Internet

Accessibilité aux personnes handicapées

Nos établissements sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

- Postes informatiques adaptables pour les personnes malvoyantes (amélioration de la lisibilité par l'agrandissement des éléments affichés à l'écran).
- Une référente TH a participé à la formation des référents handicap voulue par le Conseil Régional et organisée par le CAFOC.
- Mobilisation des aides délivrées dans le cadre de la Prestation de Compensation du Handicap ou les aides de l'Agefiph : aides techniques et humaines, aides à l'adaptation des situations de formation, aides à la mobilité.

Unité de formation 6 : Mon quotidien

- Identifier ses éventuels freins périphériques et les lever
- Sensibilisation aux notions de citoyenneté et de développement durable

Unité de formation 7 : Mettre en œuvre son ou ses projet(s) professionnel(s)

- Définir un projet réaliste, le présenter devant un Jury de validation
- Mettre en œuvre un plan d'action

Modalités pratiques et inscription

Prescription par le conseiller Pôle emploi, Mission locale, Cap emploi et Unité Emploi qui s'assure de la cohérence entre votre projet de formation et votre projet professionnel du candidat.

Auto positionnement en prenant contact au : **02.40.88.19.40**
ou par prepa.avenir@cfp-presquile.com

L'organisme de formation vous invite, par courrier, à la prochaine information collective disponible. Vous ne vous présentez pas de vous-même sans invitation préalable.

Lors de l'information collective un diaporama vous présentera l'organisme et ses partenaires, le contenu pédagogique, l'organisation pédagogique, ... A l'issue de cette réunion un dossier de candidature vous est remis. Vous êtes ensuite reçu en entretien individuel afin de vérifier les prérequis, la faisabilité de votre parcours de formation et les moyens à mettre en œuvre pour l'accompagner. A l'issue des entretiens nous déterminons la liste des candidats retenus.

Si vous êtes retenu, vous êtes invité pour la « journée d'intégration », des tests et un entretien de positionnement vous seront proposés. Cette étape permet d'individualiser la durée du parcours, le contenu de formation, le rythme hebdomadaire, les méthodes et lieux d'apprentissages. Le contrat individuel de formation est ensuite signé conjointement.

Modalités d'évaluation

• Validation du projet professionnel et/ou de formation :

Soutenance devant un jury composé d'un formateur (extérieur à la session) et d'un formateur technique ou d'un professionnel du domaine concerné

• Validation des compétences développées

Attestation de fin de formation adossée à la carte des compétences développées